



Site Natura 2000 Piège et Collines du Lauragais

Bulletin d'information n°6 - Septembre 2022

Le mot du président

Ce 6^{ème} bulletin d'information vous présente les actions mises en place sur le site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais. Vous prendrez notamment connaissance de la journée de valorisation du site Natura 2000 qui a eu lieu en novembre dernier, et des actions d'amélioration des connaissances sur plusieurs espèces d'oiseaux patrimoniaux de notre territoire.

J'ai également à cœur de poursuivre le travail engagé sur le lac de la Ganguise, pour échanger avec tous les acteurs locaux et concilier au mieux les multiples usages du site, en prenant particulièrement en compte la présence d'oiseaux sensibles.

La fin de l'année 2022 marquera, je l'espère, la poursuite du Programme agro-environnemental et climatique sur la Piège et les collines du Lauragais, dans la continuité de la dynamique engagée depuis 2016. Ces mesures permettent aux agriculteurs volontaires d'être rémunérés pour la mise en œuvre ou le maintien de pratiques vertueuses en faveur de l'environnement.

Ce site Natura 2000 est une opportunité pour les acteurs locaux de travailler ensemble, en particulier au maintien des pratiques agricoles du territoire, qui ont façonné la Piège et permettent d'accueillir un patrimoine naturel si remarquable.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard Pech, Président du Comité de pilotage du site Natura 2000

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

La France protège sur son territoire plus de 1 750 sites naturels (près de 13% du territoire métropolitain) abritant des espèces et des habitats particulièrement rares ou fragiles à l'échelle européenne. L'ensemble de ces sites préservés forme le réseau Natura 2000, au sein duquel des mesures sont mises en place pour assurer le maintien à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés. En tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et locales. Dans l'Aude, 33 sites sont présents et couvrent 39 % du Département, sans compter les sites Natura 2000 en mer !

Parmi eux, le site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais représente plus de 31 000 ha, répartis sur 37 communes. Ce site a été classé pour sa richesse en avifaune. Il joue un rôle important pour la conservation de 26 espèces d'oiseaux, notamment l'Aigle botté, le Circaète Jean-le-Blanc et le Héron pourpré.

Le gestionnaire du site N2000 est la Communauté de Commune Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA). Un document d'objectifs (DOCOB), qui constitue le plan de gestion du site, est en place depuis 2014.

Retour sur la journée dédiée à la découverte du site Natura 2000

Le 20 novembre dernier a eu lieu la première journée Natura 2000, à destination du grand public. L'objectif de cette journée était de faire découvrir le site de la Piège et des collines du Lauragais, ainsi que les enjeux naturels et agricoles présents.

Organisée par la CCCLA, à Salles sur l'Hers, en partenariat avec la LPO, la Chambre d'Agriculture et la Fédération de Chasse de l'Aude, les animations ont été appuyées par les associations locales Ecodiv, Nature en Jeux et les Energies de la Piège. Une trentaine de personnes a été accueillie tout au long de la journée.

Chacun a pu partager ses connaissances autour de la préservation des richesses naturelles présentes. Le matin, une balade botanique a été réalisée par l'association Ecodiv au départ du lac de Régambert, permettant aux participants de découvrir la flore humide du bord du lac, puis les pelouses sèches. Des stands en salle étaient présents tout au long de la journée pour présenter les actions de la LPO et de la Chambre d'agriculture. Les jeunes de l'Accueil de Loisirs périscolaires de Salles-sur-l'Hers ont proposé des jeux pour faire découvrir les oiseaux de manière ludique, avec notamment une « grande lessive des oiseaux ». L'association Nature en jeux a proposé une animation autour des barrages et l'association Ecodiv a fait découvrir les chauves-souris du territoire. Un atelier a permis la création de nichoirs à chauves-souris, que les participants ont pu ramener chez eux.



Le midi, M. Majorel de la Ferme des Balances de Generville, a préparé de délicieux plats à base de produits bio, bons et locaux. L'après-midi, une balade ornithologique organisée par la LPO, a permis d'observer les oiseaux présents sur et autour du lac de la Ganguisse : Grèbe huppé, Busard Saint-Martin, Milan royal ou encore Pipit spioncelle étaient au rendez-vous !

Un atelier de plantation de haie a eu lieu en parallèle. Mise à disposition par la commune de Salles-sur-l'Hers, une quarantaine de plants de haie vive a été implantée près du lac de Régambert.

Un concours photo était également organisé. Le jeune gagnant du concours s'est vu offrir, par M. Bernard Pech, président du COPIL Natura 2000, un lot préparé par l'Office du tourisme !

En fin d'après-midi, une présentation du site Natura 2000 et de ses objectifs d'actions s'est déroulée en salle. Elle a mis en avant les espèces nicheuses d'oiseaux à enjeux et leurs habitats, qui sont fortement liés à l'activité agricole puisqu'elle permet l'entretien et le maintien de cette mosaïque paysagère, et notamment le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. La présentation a été suivie d'un échange avec les participants autour de la conciliation des pratiques avec la préservation de l'environnement. La journée s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.



Le Bruant ortolan dans un état de conservation préoccupant

Peu d'informations étaient disponibles sur la présence et l'état de conservation du Bruant ortolan sur le site Natura 2000.

Cette petite espèce de passereaux, peu commune sur la Piège, est liée aux pelouses et landes ouvertes. D'une petite vingtaine de centimètres, le mâle chanteur se distingue par un dessous roussâtre, une tête bleu-olive et des moustaches et gorge jaune pâle. Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont l'abandon des pratiques agricoles d'élevage extensif et la fermeture des milieux aboutissant à un recouvrement trop important de la végétation haute (arbres et arbustes). C'est l'une des espèces de passereaux qui a connu le plus fort déclin à l'échelle française ces 20 dernières années (-76%).



Afin de mieux connaître l'espèce, et d'orienter les mesures de gestion possibles, la LPO Aude a été missionnée pour réaliser un inventaire entre juin et juillet 2021. 70 points fixes d'écoute ont été établis sur 7 secteurs d'échantillonnage.

Au total, seuls 4 mâles chanteurs ont été entendus, sur les communes de Molandier, Salles-sur-l'Hers et Saint-Sernin. Ces résultats attestent d'un net déclin sur ces sites historiques de nidification. Une petite population semble se maintenir à l'ouest de la ZPS, où dominant des cultures entrecoupées de haies. L'espèce n'a pas été observée sur toute la partie Est du site Natura 2000, pourtant encore apparemment favorable. Les habitats propices semblent en régression par leur fermeture progressive et sont dans un état de conservation « très mauvais ».

L'étude a également montré que tous les espaces qui semblent favorables à l'espèce ne sont pas occupés, sans que les raisons en soient réellement connues. La densité de végétation au sein des pelouses, leur orientation ou encore la dynamique de population de l'espèce sont des facteurs d'explication.

Ces résultats sont à nuancer car les effectifs du Bruant ortolan ont tendance à fluctuer de manière importante d'année en année, et il serait pertinent de reproduire cet inventaire à l'avenir.

Vers une gestion durable de la retenue de la Ganguisse

La Fédération départementale des chasseurs de l'Aude a réalisé, pour le compte de la CCCLA, un état des lieux des activités présentes sur la retenue. Ce plan d'eau de 500 ha, aménagé en 1979 pour l'irrigation agricole, a été réhaussé à deux reprises, en 2003 et 2005. Il bénéficie aussi à l'alimentation du Canal du Midi.

Des activités nautiques sont organisées par la base nautique, et gérées par le Club de Voile de Castelnaudary : kayak, planche à voile, catamaran.... La chasse est également pratiquée, autour (petit et grand gibier, migrateurs terrestres) et sur le lac (gibier d'eau). Les poissons blancs, les carpes et les carnassiers (sandre, brochet, perche) font le bonheur des pêcheurs. Les randonnées à pied, à cheval ou à vélos autour du lac attirent de nombreux locaux et touristes, malgré le fait que la baignade soit interdite sur tout le lac. Des hébergements (camping, chambre d'hôtes) sont présents près du lac. La retenue constitue également une réserve importante pour la défense contre les incendies.

De nombreuses espèces d'oiseaux nichent à proximité ou utilisent le lac pour leur alimentation. Aux extrémités Est des bras du lac, des anses marécageuses se sont développées. Elles sont le lieu privilégié pour la nidification de certaines espèces d'oiseaux d'eau patrimoniales : le Héron pourpré, le Bihoreau gris et le Martin pêcheur.

La fréquentation de la retenue augmente d'année en année, notamment en période estivale, pouvant provoquer par moment des conflits d'usage entre les promeneurs, les agriculteurs et les riverains. En effet, la fréquentation anarchique et les incivilités entraînent des problèmes de stationnement sauvage, des dégradations d'espaces agricoles et naturels et de berges, le dépôt sauvage d'ordures, le dérangement de la faune...

Il semble donc important de mieux canaliser cette fréquentation en identifiant des accès, parkings, zones aménagées, zones de baignade etc., tout en tenant compte des enjeux naturels et agricoles présents. Une meilleure gestion de la retenue est souhaitée par tous les utilisateurs (agriculteurs, riverains, élus...).

Une réunion de concertation a eu lieu en septembre 2021 à Castelnaudary, à laquelle une vingtaine de personnes a répondu présente.

AGENDA

Samedi 24 septembre de 9h30 à 17h, à Molleville : Organisée autour du lac de la Ganguise par les associations Ecodiv et Nature en jeu, cette sortie vous permettra de découvrir les milieux naturels du site Natura 2000 et les dernières espèces de la saison, ainsi que les propriétés des plantes. Un goûter offert clôturera la balade.

Inscriptions obligatoires au :
07 68 42 10 29

Mercredi 5 octobre de 14h30 à 18h, à Villasavary : Organisée par les associations Ecodiv et Les Passejaires, cette balade naturaliste vous emmènera à la découverte des pelouses sèches. Vous aurez peut-être la chance d'apercevoir la Spiranthe d'automne, dernière orchidée de la saison !

RDV devant la Maison de la randonnée. Inscriptions obligatoires au :
06 18 75 43 19



(CC) Mike Prince

Recherché ! Circaète Jean-le-Blanc

Un inventaire du Circaète Jean-le-Blanc est en cours cet été. Ce rapace niche dans les massifs forestiers. Il s'agit d'identifier ses sites de reproduction, qu'on appelle « aires », afin de mettre en place des actions de sensibilisation et de protection, en lien avec les propriétaires forestiers.

Les résultats seront disponibles à l'automne.

**CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS**
C'LAcommunauté

cccla.fr



Animation du site Natura 2000 :

Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois
40 Avenue du 8 mai 1945 - 11491 CASTELNAUDARY
Contact : Clara Ferrari, chargée de mission environnement
environnement@cccla.fr ; 04 68 23 68 43

Directeur de publication : Philippe GREFFIER
Rédaction : Clara FERRARI, CCCLA
Dépôt légal : Septembre 2022
IBN en cours
Impression : Imprimerie du Lauragais 11400 Castelnaudary -
Crédits photos : CCCLA, sauf mentions contraires

